

Regards historiques sur le monde actuel
Thème 4. Les échelles de gouvernement dans le monde (20h-21h)

Question – L'échelle mondiale

Articulation de la question avec le thème

Question	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration. Héritages et évolutions.
L'échelle continentale	Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de La Haye (1948).
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944.

(BOEN n°42 du 14 novembre 2013)

L'étude des échelles de gouvernement dans le monde vise à analyser les évolutions récentes du pouvoir politique dans le monde marquées par l'apparition, à côté de l'État-nation, de formes régionales et globales de gouvernance.

Problématique générale du thème

Comment les échelles de gouvernement du monde se sont-elles diversifiées depuis la Seconde Guerre mondiale ?

La question dans le thème

L'après Seconde Guerre mondiale marque une étape majeure dans la prise de conscience de la nécessité d'une échelle mondiale de gouvernement. De 1944 à 1948, à l'initiative des États-Unis, un ensemble d'institutions internationales est mis en place pour garantir la paix (ONU), la prospérité économique et la stabilité financière (FMI), le progrès social (Banque mondiale, institutions spécialisées de l'ONU).

L'entrée dans une nouvelle phase de la mondialisation dans les années 1970 relance la nécessité d'une coopération mondiale. Les déséquilibres financiers et économiques, les menaces qui pèsent sur l'environnement, les inégalités sociales à l'échelle planétaire rendent indispensable une régulation de la mondialisation. Cependant on estime que celle-ci ne peut se faire à l'intérieur du cadre des institutions de 1944-1947 ou par de simples politiques interétatiques. Une nouvelle conception de gouvernement du monde, la gouvernance, apparaît qui **propose un mode de gestion des relations internationales à mi-chemin entre un gouvernement mondial irréalisable et une simple coopération entre nations.**

Propositions pour la mise en œuvre de la question

Le programme préconise de consacrer 20 à 21 heures à l'ensemble du thème. Afin de traiter la question « La gouvernance économique mondiale depuis 1944 », le professeur peut donc construire son projet sur la base de **4 à 5 heures** (évaluation comprise).

Problématique de la question

Quels sont les progrès et les limites de la gouvernance économique mondiale depuis 1944 ?

Orientations pour la mise en œuvre

Trois approches sont possibles pour mettre en œuvre la question.

Une première approche s'intéresse aux principaux acteurs qui ont construit la gouvernance mondiale depuis 1944. L'étude peut s'attacher à l'évolution de leur rôle en analysant le système mis en place après la Seconde Guerre mondiale puis les nouveaux acteurs ou les nouvelles structures qui apparaissent à partir des années 1970. Ces changements peuvent être étudiés à partir de l'exemple des grandes organisations économiques internationales : passage du GATT à l'OMC, mutation du rôle du FMI dans les années 1970 lorsque le système de Bretton-Woods est remis en question. L'apparition du G6 en 1974 puis sa transformation en G20 en 2008 conduit à rappeler que la gouvernance mondiale se fait sous la direction des principales puissances économiques mondiales. L'analyse des grandes conférences internationales organisées sur des thématiques économiques souligne l'influence des acteurs non étatiques (firmes transnationales, ONG, syndicats). À partir des années 1980, la notion de gouvernance repose également sur l'idée de confier une part croissante de la régulation de l'économie à des institutions autonomes, comme les banques centrales, ou à des acteurs privés, comme les sociétés d'audit ou les agences de notation. Cet élargissement du nombre des acteurs de la gouvernance économique pose le problème de leur capacité à s'entendre pour prendre des décisions et celui de leur légitimité politique. Le blocage actuel de l'OMC illustre le fait que la mondialisation peut constituer un obstacle à la négociation internationale.

Une deuxième approche différencie les domaines d'action de la gouvernance économique mondiale. Il s'agit de décrire les problèmes induits par l'internationalisation de l'économie depuis 1944, d'analyser les modes de régulation mis en place et de montrer leurs limites : déséquilibres de l'agriculture mondiale, caractère inéquitable du commerce international, montée des inégalités sociales, risques environnementaux liés à l'essor des activités économiques. L'étude du problème de la régulation de la finance paraît la plus pertinente afin de poser les enjeux de la question. Alors que le système établi en 1944 visait à encadrer strictement la finance, la déréglementation qui s'engage dans les années 1970 provoque l'apparition d'une finance fantôme, le retour des crises financières et l'érosion du pouvoir des États mis au défi par les nouveaux acteurs financiers (fonds spéculatifs, investisseurs institutionnels, grandes banques, paradis fiscaux). Face à l'ampleur des crises et à celle de l'évasion fiscale, une nouvelle régulation est promue par le G20 et par les grandes puissances économiques, mais elle reste insuffisante.

Une troisième approche présente les débats autour de la gouvernance mondiale. Cette notion a fait l'objet de vives critiques qui ont été jusqu'à contester son existence. Concept très flou, la gouvernance mondiale n'a souvent abouti qu'à des réalisations très modestes qui mettent en doute son efficacité et sa pertinence. En outre, elle a été promue par les milieux économiques et par les organisations internationales dans une optique néolibérale. De ce fait, elle se trouve au cœur des débats entre les tenants d'une libéralisation croissante de l'économie mondiale et ceux qui, comme les altermondialistes, défendent une régulation étatique beaucoup plus forte, voire une dé-mondialisation.

Capacités et méthode : un exemple

Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
Exploiter et confronter des informations	- critiquer des documents de types différents.

La présentation des débats autour de la gouvernance mondiale peut être l'occasion d'un travail préparatoire à l'étude critique d'un ou de deux document(s). On évalue la capacité de l'élève à dégager le sens général des documents, à montrer leur intérêt pour la question historique étudiée, et à prendre une distance critique en montrant notamment leurs limites.

Orientations pour le baccalauréat

Le sujet de composition suivant est envisageable :

- La gouvernance économique mondiale depuis 1944.

L'étude critique d'un ou de deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Ne pas discuter la notion de gouvernance ;
- faire une histoire de l'économie mondiale depuis 1944 ;
- oublier que le système de Bretton-Woods ne concerne qu'une partie du monde ;
- minorer le rôle des États.

Pour aller plus loin

- Cécile Bastidon Gilles, Jacques Brasseur, Philippe Gilles, *Histoire de la globalisation financière*, A. Colin, 2010 ;
- Jean-Christophe Graz, *La gouvernance de la mondialisation*, La Découverte, Coll. Repères, 2008 ;
- « Mondialisation, une gouvernance introuvable », *Questions internationales*, n°46, mai-juin 2010 ;
- Philippe Moreau Defarge, *La gouvernance mondiale*, PUF, Coll. QSJ, 2008.